Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.......	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	1 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 26 JANVIER 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS [illegible]

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant
HENRY BIRABEN - - Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano automatique Chittan, etc.

Philip Werlein, Ltd., vs. Thomas Marullo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,334. — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, dans le local ci-après désigné, le SAMEDI, 31 janvier 1914, à 10 h. du matin, la propriété suivante décrite à savoir, dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:

Un piano automatique Chittan, style droit 65, tapis, banc, rouleau à musique et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ,
Avocat pour la demanderesse.
Jan 20 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre du Troisième District, faisant face à la rue Piété, entre les rues Roman et Derbigny, un de ceux-ci formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Acme Homestead Association vs. Mme Eglerret Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,694 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots 19, 20, 21, 22 et 23 du carré 780, borné par les rues Piété, Louisa, Derbigny et Roman, et mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Le lot No. 23 formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de valeur.

Dwyer Piano Company vs. Peter Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,966 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un piano, Lehmann & Sons Modèle 197, en acajou avec tabouret et dessus de piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
JOSEPH MONTGOMERY,
Avocats pour la demanderesse.
jan—23,28fév—3

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rue Magnolia et Place Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,007—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 60 dans l'ilet W, borné par les avenues Louisiane et Claiborne, et le rue Magnolia et la place Belmont sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement C et D payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 2,000 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1090, folio 397.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. T. Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Sixième et quarante deux pieds sur la ligne du fond.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
jan—17,18,23,30fév—6,13,19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Beulah Hyman Goldstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,431 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Abraham Goldstein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FEITEL & FEITEL, Avocats.
jan—17,24,26

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 811, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle (actuellement N. Roman) et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39, ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situés dans dix (10) ilets compris entre des rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigné sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 810, 845, 954, 987, 1097, 1134, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1860.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété prédite; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque ue vendeur le billet accepté premièrement a tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 9,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paiement des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
Jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. [illegible] New York

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Schwab vs. Mme S. Cohen, Veuve.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,46[illegible] — En vertu de deux writs de fieri facias qui m'ont été adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano.

Saisie dans l'affaire sus-mentionnée, et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour le demandeur.
jan—16,21,26

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 3428 et 3430 rue Robertson entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs. Rose Brown veuve de Joseph Ceaillous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 106,390—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville désigné par le No. 14 dans l'ilet No. 595 borné par l'avenue Louisiana et les rues Freret, Robertson, et Dealachaise sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté du 12 mars 1879 un croquis duquel est annexé à un acte de vente passé devant M. T. Ducros, ancien notaire, en cette ville le 27 Avril 1887, lequel dit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY ET JANVIER,
Avocats pour la demanderesse.
jan—9,10,16,23,30fév—6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2917 et 2919 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rues Magnolia et Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,006—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 59 dans l'ilet W, borné par les avenues Louisiane et Claiborne, et les rues Magnolia et la place Belmont, sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement A et B, payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 1,500 dollars et le dernier de 1,000 dollars jusqu'à la date de la vente sujets à un crédit de 51.30 dollars; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus sujet à un crédit de 51.30 dollars.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1089, folio 552.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michael Glaser vs. Pine Grove Realty Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,746 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 29 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet 155, borné par les rues Newton, Nunez, Tesche et Homer, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et mesurent chacun en mesure française trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur; lot No. 13 forme le coin des rues Newton et Nunez. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Mme Sarah Bennings, épouse de Sosthène Henderson, par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 juin 1913, registre du bureau des transferts No. 259, folio 252.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 909, borné par les rues St-Anthony, Annette, Johnson et Prieur, désigné par la lettre F et est situé à une distance de cent vingt-sept pieds, onze pouces et trois lignes et demie du coin de la rue Johnson, et mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Anthony, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Abraham Simmons par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 15 juillet 1913, registre du bureau des transferts 259 folio 289.

Trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 179, borné par les rues Vallette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana; les dits lots sont désignés par les numéros 14-15-16 sur un croquis de A. De Armas du 12 avril 1882, et qui est annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire; lots 14 et 15 mesurent chacun trente-deux pieds et trois pouces de face à la rue Vallette, sur une profondeur de cent vingt pieds. Lot 16 mesure trente-deux pieds, trois pouces de face à la rue Vallette sur une profondeur de cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., d'Arthur Henderson le 26 mars 1913, par acte devant Louis A. Hubert, notaire, registre du bureau des transferts 261 folio 73.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gravier et Tulane, et mesure trente pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds suivant un plan annexé à un acte devant William L. Poole, notaire, le 23 avril 1867. Asquis de Nathan Cohen par acte devant E. M. Stafford le 2 août 1913. Registre du bureau des transfets 263 folio 359.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 889, borné par les rues N. Prieur, Allen, N. Roman et Annette, désigné comme lot 33 sur un plan de C. U. Lewis du 25 octobre 1898, annexé à un acte devant Felix J. Dreyfus le 19 janvier 1899, suivant lequel dit plan le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne. Etant la même propriété que celle acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Horace Dominique par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 septembre 1913. Registre du bureau des transferts 263 folio 492.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHARLES I. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
déc 30—Jan 5 12 18 23 29

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées là-dessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépôt de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
FREDERICK G. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—Jan 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, située à Milneburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'ilet No. 5286, autrefois Ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 pieds 11 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles.

2ème. Un lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville à Milneburg sur le lac Pontchartrain et mesure, en mesure française (le dit lot ou parcelle de terre) 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds faisant face à la rue Colombia; le dit lot ou parcelle de terre est désigné par le No. 1 sur l'ilet No. 36 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Fredericks G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 2117 et 2119 rue Robert, entre les rues Sud Liberty et Howard.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106932 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse d espropriétés foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situées dans le sixième district de cette ville dans l'ilet 568, borné par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty, et la rue Howard. La dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente sinq pieds dix pouces et une ligne de la rue Howard, et mesure delà quarante cinq pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds étant composé de vingt neuf pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur prise sur le lot original designé comme numéro cinq, et de quinze pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert, sur une profondeur pris sur le lot original désigné par le numéro six, sur une copie d'un croquis annexé à un acte passé devant A. D. Danziger, notaire, le 12 Avril 1910 étant l'acte No. 21 de 1910.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

PERSONEL

JE TIENS A PREVENIR LE PUBLIC que je ne fais plus partie de la maison "The Zeion." Je fais actuellement partie de "THE NATIONAL DYERS AND CLEANERS, LTD.," 905 avenue Howard, où on peut me téléphoner, Main 4395.

JOHN C. COSSE, JR.
Jan—24,25,26,27,28,29

AVIS SPÉCIAUX.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., LE 17 janvier, 1914. — Avis est par le présent donné qu'à la suite d'une réunion du conseil de direction de la COMMERCIAL GERMANIA TRUST AND SAVINGS BANK une réunion des actionnaires de la dite banque aura lieu dans le salon des directeurs, au bureau principal de la corporation, 805 rue Commune, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 17 février 1914, à 10 heures du matin, à l'effet de décider une augmentation de capital de la dite corporation et à l'effet d'amender les statuts de la société, et de traiter toutes les autres questions qui pourraient être présentées à la direction.

G. OWEN VINCENT,
Caissier.
17jan—30f

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.

C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet.

27déctf

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA SAVOIE, 28 janvier.
†LA FRANCE (neuf), 4 février.
*LA PROVENCE, 11 février.
*LA SAVOIE, 18 février.
*LA TOURAINE, 25 février.
*LA PROVENCE, 4 mars.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havre Direct.

S. S. CALIFORNIE, 24 janvier.
S. S. MEXICO, 22 février.

Passage de cabine..............$60.00
Passage d'entrepont............$35.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud.
No. 502 rue Commune, Bâtisse Hennen, termara—1a

E. CLAUDEL OPTICIEN

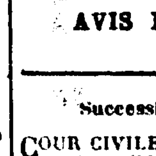

918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale — Verres de Cours
9avian

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte décembre présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Avocat.
Jan—17,21,26

Succession d'Emanuel R. Dorsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,022 — Division C — Attendu que Mme Emma Harriet James, veuve d'Emanuel R. Dorsey, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emanuel R. Dorsey, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. B. SMART, Avocat.
Jan—17,21,26

Succession de Mme Sabina Adams, veuve de James Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,169 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Margaret Gibbons, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. F. BARTLEY, Avocat.
Jan—18,22,27